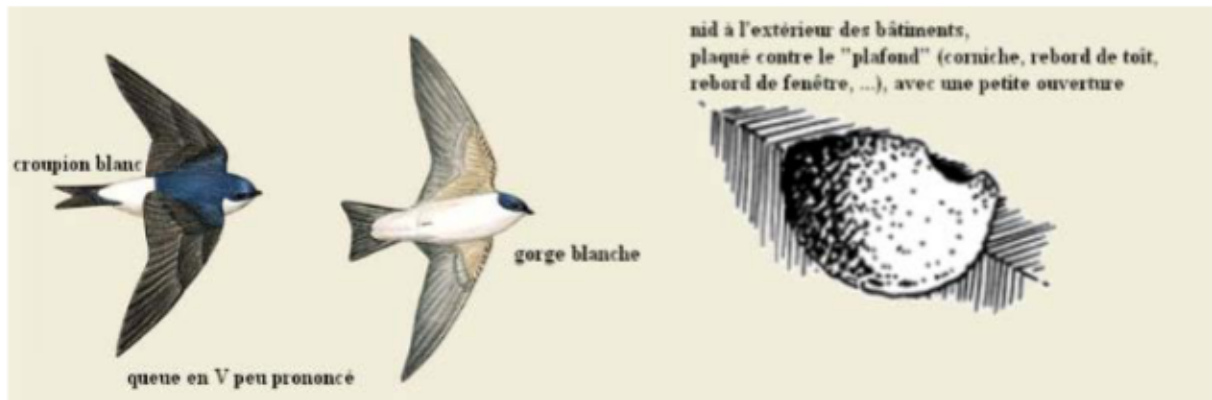




L'Hirondelle de fenêtre



Oiseau de l'année 2017

Enquête participative dans le Grand Est

Description et protocole

L'Hirondelle de fenêtre a été désignée « Oiseau de l'année 2017 » par la LPO Grand Est qui lance à cette occasion une grande enquête participative. Lorrains, Alsaciens et Champardennais sont sollicités pour dénombrer les colonies et nids d'Hirondelle de fenêtre.

L'objectif est de **mesurer l'évolution des populations** depuis les derniers recensements et d'**affiner les connaissances sur la répartition de l'espèce à l'échelle du Grand Est**.

Plan du document

- L'enquête

- Comment participer ?

1. Je sélectionne une commune de mon choix
2. Je m'inscris
3. Entre le 15 juin et le 15 juillet je prospecte cette commune
4. Après le 15 juillet je transmets les résultats de mes recensements

- Documents utiles

L'enquête ?

Elle consiste en un **recensement exhaustif** des colonies et des nids d'Hirondelles de fenêtre.

L'unité de base de l'étude est la commune. Afin de mesurer des évolutions de population, les recensements sont avant tout proposés aux volontaires sur les communes qui ont déjà été **couvertes exhaustivement à l'occasion de précédentes enquêtes** (2000 en Alsace, 2012 en Lorraine et Champagne-Ardenne).

Vous pouvez néanmoins aussi choisir une commune qui n'a pas fait l'objet de ces recensements exhaustifs.

Les grandes agglomérations seront scindées en quartiers. Si vous choisissez une grande agglomération, merci de contacter un coordinateur.

La **totalité du village ou de la ville devra être prospectée.** Il ne faut pas négliger les bâtiments situés à l'extérieur des agglomérations (hameaux, fermes isolées, usines, bâtiments divers, installations sportives...). Des nidifications en sites rupestres sont également à rechercher. Il n'est pas demandé à l'enquêteur de solliciter un propriétaire en cas de suspicion de colonie dont l'accès ne serait pas possible par la rue.

Le principal comptage aura lieu au meilleur moment qui se situe **entre le 15 juin et le 15 juillet.** Il s'agit de la période qui est celle du nourrissage des nichées. Les allers et retours incessants des adultes entre les terrains de chasse et leurs jeunes permettent en effet une localisation aisée des nids. Ce comptage donnera lieu à une seule saisie par colonie.

Pour cette enquête, **un seul relevé par colonie est demandé**, en période favorable.

Le repérage préalable des colonies peut toutefois également être entrepris lors de la période d'installation à partir de la mi-avril, mais ne donnera pas lieu à une saisie protocolée.

Sont à noter :

- le **nombre total de nids en bon état**

- le **nombre de nids occupés** : un nid occupé se détecte lors du nourrissage, à la présence de jeunes « au balcon », à des fientes fraîches au sol sous le nid.

- **l'adresse de la colonie** c'est à dire "numéro de rue" + "nom de rue" ex : 13 rue des lilas (éviter toute ponctuation).

- **une estimation ou un nombre minimum d'individus adultes** observés autour de la colonie (compter ou estimer les oiseaux en vol autour des nids)

Si nécessaire, la distinction entre nids naturels et nids artificiels peut être notée.

Les coordinateurs répondent à vos questions !

Meurthe-et-Moselle :

Jean-Yves Moitrot - jean-yves.moitrot@odonat-grandest.fr - 06 45 87 87 37

Meuse :

Laurence DEZA - hirondelle55@sfr.fr

Moselle :

Nicolas HOFFMANN - nicolas.hoffmann@lpo.fr - 06 69 42 10 54

Vosges :

Philippe Aubry (Association Hirrus) - association.hirrus@orange.fr - 06 76 75 24 45

Comment participer ?

1. Je sélectionne une commune prioritaire ou la commune de mon choix

Pour cela, consulter la carte ci-dessous.

<https://www.google.com/maps/d/viewer?mid=1KT-cXAqv-W1Lh4jyMVQMMqaaEdQ&ll=48.9753101145128%2C4.404871964843778&z=6>

Pour chaque commune est renseigné le nombre de données disponibles, le statut de nidification (possible, probable, certain) et éventuellement le nombre maximum de nids déjà référencés.

Les communes figurant en violet sur la carte sont prioritaires, car elles ont déjà fait l'objet d'un recensement dans le cadre de la précédente enquête. Nous vous invitons à porter préférentiellement votre choix sur ces dernières.

Les communes indiquées en vert n'ont pas encore fait l'objet de recensements ciblés par une enquête mais sont parfois indiquées comme occupées.

Les communes figurant en orange seront en 2017 suivies par l'association Hirus à qui vous pouvez proposer votre aide. Pour cela, les contacter directement.

La carte peut être utilisée pour consulter les limites communales.

Mode d'emploi de la carte

- cliquer sur l'icone qui permet d'ouvrir et de fermer le menu d'affichage des communes

- sélectionnez le ou les départements de votre choix en les cochant

- pour zoomer ou dézoomer la carte, utilisez la roulette de la souris ou cliquez sur les icones "+" et "-" dans le coin inférieur gauche de la carte.

2. Je m'inscris à l'enquête

Vous avez sélectionné une ou plusieurs communes et vous pouvez désormais vous inscrire.

L'inscription à l'enquête est indispensable. Elle nous permet de connaître l'ensemble des communes sélectionnées et d'organiser au mieux les recensements. Nous vous invitons à vous inscrire en ligne en cliquant sur l'icône ci-dessous.



Vous pouvez également contacter les coordinateurs de votre département (voir plus haut).

3. Entre le 15 juin et le 15 juillet, je prospecte et je note toutes les colonies trouvées sur la commune choisie

Un seul relevé sera nécessaire par colonie en période favorable !

Il sera nécessaire de noter, pour chaque colonie trouvée :

- l'adresse de la colonie c'est à dire "numéro de rue" + "nom de rue" ex : 13 rue des lilas (éviter toute ponctuation).
- une estimation ou un nombre minimum d'individus adultes observés autour de la colonie
- le nombre total de nids en bon état
- le nombre de nids occupés

Si la colonie n'est pas isolée sur un bâtiment et s'étale le long d'une rue, comptabiliser le nombre de nids sur toute la rue. Cet ensemble de nids sera considéré comme une seule colonie qui donnera lieu à une unique saisie (au centre de la rue), par addition, voir exemple de fiche de terrain ci-dessous

Enquête Hirondelle de fenêtre 2017 **Fiche de terrain**

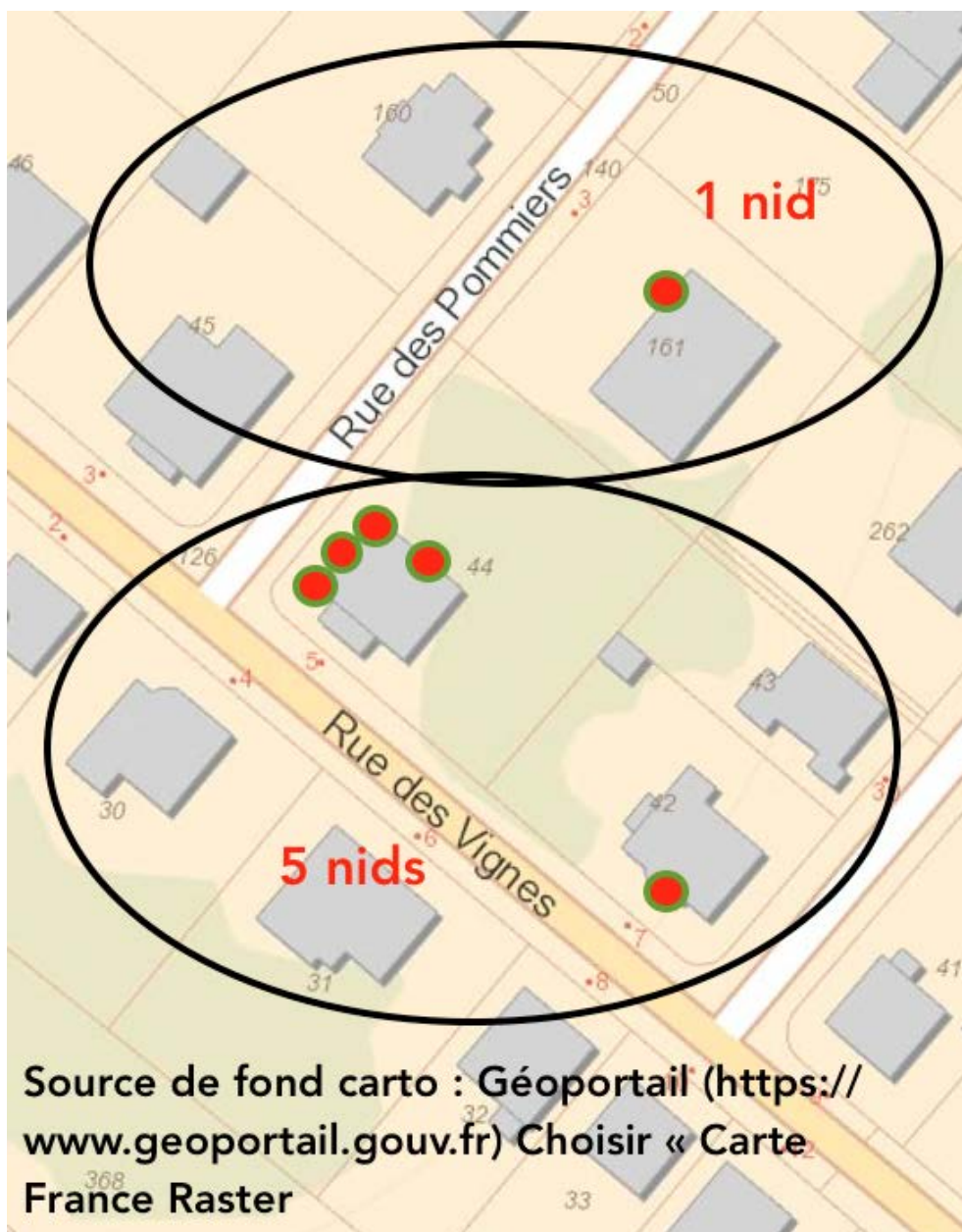
Nom de l'observateur : Durant le recensement, noter les informations par bâtiment

Commune prospectée :

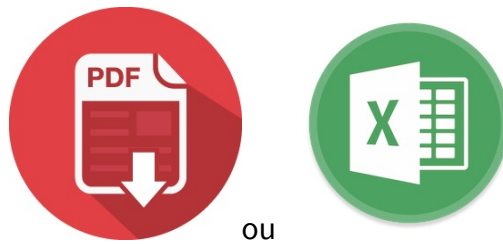
N° colonie	N° de voie	Nom de la voie	Nombre d'individus	Nombre total de nids en bon état		Nombre de nids occupés (indices: nourrissage, jeunes, fientes, etc)	
				Naturels	Artificiels	Naturels	Artificiels
1	3	rue des lilas	13	8		5	
1	5	rue des lilas	4	4		2	
1	7	rue des lilas	1	1		1	
1		Total rue des Lilas (3,5,7)	18	13		8	
2	15	rue des roses	6	3		3	
3	4	rue principale	2	1		1	

Mais ne saisir que le total sur Visionature. En remarque, indiquer chaque numéro de bâtiment entre parenthèses (comme sur l'exemple)

Concernant les bâtiments à l'intersection de 2 rues : on comptabilise tous les nids présents sur le bâtiment, et on les rapporte à la rue qui comprend l'entrée principale du bâtiment.



Téléchargez la fiche de terrain au format pdf ou xls en cliquant sur l'icone ci-dessus

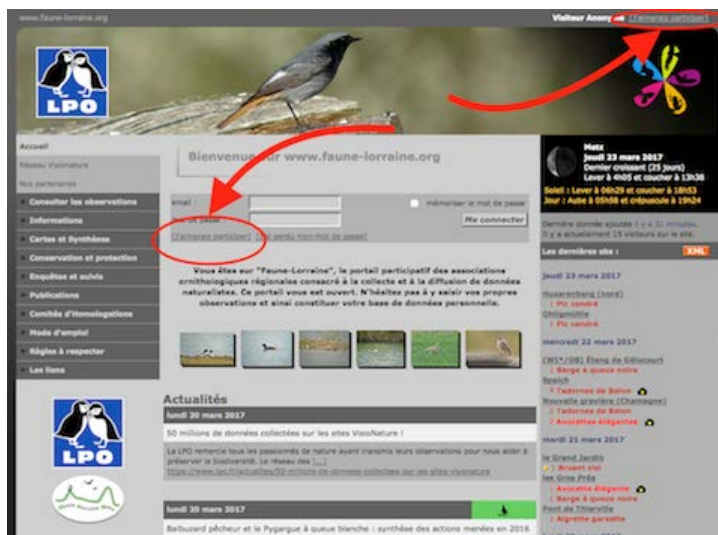


4. Après le 15 juillet, je transmets les résultats de mon recensement

Vous êtes invités à transmettre vos observations via faune-alsace (option 1) autant que faire se peut. Il s'agit de la solution la plus simple et la plus rapide. Si vous rencontrez des difficultés avec faune-alsace, vous pouvez contacter Nicolas Hoffmann (nicolas.hoffmann@lpo.fr). En dernier recours, vous pouvez opter pour une transmission via un formulaire en ligne (option 2) ou en nous envoyant votre fiche de terrain (option 3).

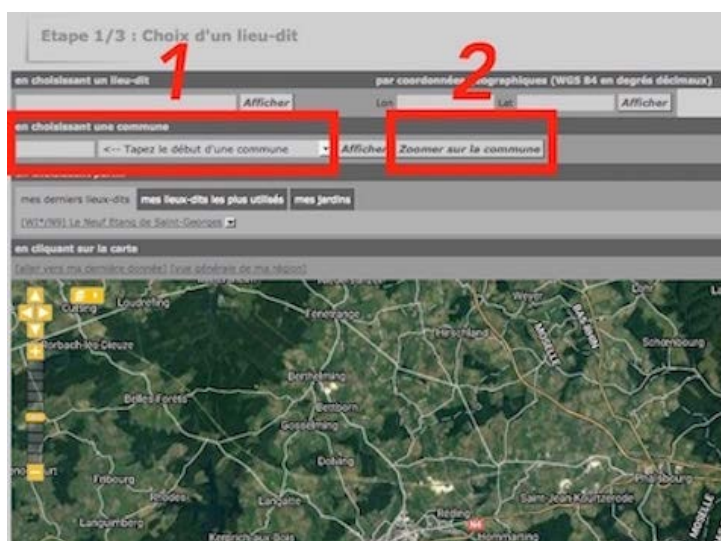
--> OPTION 1 : Vous optez pour la saisie sur Faune-Lorraine

1. avec votre fiche de terrain, rendez-vous sur www.faune-lorraine.org
2. **si vous n'êtes pas encore inscrit**, c'est le moment de le faire : c'est simple, rapide et gratuit. Il suffit de cliquer sur **[j'aimerais participer]** sur la page d'accueil de faune-lorraine (voir copie d'écran ci-dessous) et de vous laisser guider. Vous vous étiez inscrit(e), mais vous ne retrouvez plus votre mot de passe : cliquer sur **[j'ai perdu mon mot de passe]** sur la page d'accueil, et renseigner l'adresse courriel avec laquelle vous vous étiez initialement inscrit(e).

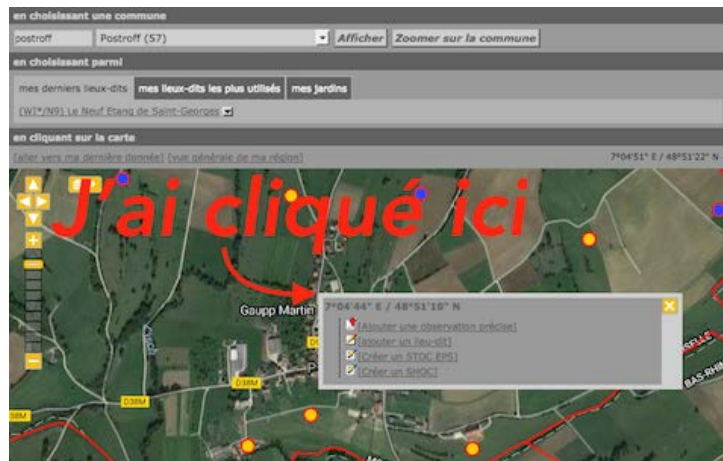


3. Vous êtes (déjà) inscrit et connecté : dans le menu latéral droit, sélectionnez « **Saisir mes observations** » puis « **transmettre mes observations** »

4. Sur la page qui s'affiche, chercher la commune recensée en utilisant le champ « **en choisissant une commune** » puis cliquer sur « **Zoomer sur la commune** » voir copie d'écran ci-dessous »



5. Vous avez « zoomé », la carte est centrée sur la commune de votre choix. Vous pouvez désormais choisir la localisation précise de la première colonie en faisant glisser la carte (pour cela, placer le curseur sur la carte et maintenir appuyé le bouton droit de votre souris), puis **cliquez à l'endroit précis et sélectionner « ajouter une observation précise »**. Nota : pour les colonies s'étalant le long d'une rue, pointer le centre de la rue.



6. Le formulaire de saisie principal s'affiche :

- a) **important** : renseignez la **date d'observation** en la sélectionnant à l'aide du petit calendrier en haut de page !
- b) Sélectionnez l'espèce
- c) Indiquez le nombre minimum ou l'estimation d'individus observés
- d) Indiquez le **code atlas 19** (en le cherchant dans le menu déroulant)
- d) Appliquez le code étude : **Oiseaudel'année**
- e) En remarque : indiquez le numéro et le nom de la rue où se situe la colonie
- f) Validez

29.03.2017

Lieu [ctrl + clic pour associer à un autre lieu-dit]

altitude 284 m

7°04'07" E / 48°51'02" N

Gaupp Martin

Postroff (Village) / Postroff (57) à la distance de 84.9 m

Vos dernières observations :

Epèce Hirondelle de fenêtre

Nombre total d'individus Minimum 15

Les champs ci-dessous sont facultatifs

Nombre	Sexe	Age	Conditions
Inconnu	Inconnu	Inconnu	Inconnu

Code atlas 19

Code étude : [DisAn] Recensement oiseau de l'année

Commentaires

Remarque 15 rue des Lilas

Date

Espèce

Nombre d'individus

Code atlas 19

Code étude

Adresse

7. Le module espèces coloniales apparaît, indiquez :

- a) le nombre total de nids (nids en bon état non occupés et nids occupés) ;
- b) le nombre total de nids occupés ;

note : il est possible ici de distinguer les nids naturels et les nids artificiels

Formulaire pour les espèces coloniales

Précédent Ignorer Suivant

Veillez spécifier les nids naturels et artificiels séparément.

Nombre de couples :

	Nids naturels	Nids artificiels
Nombre total de nids :	13 <input type="checkbox"/> Minimum	<input type="text"/> <input type="checkbox"/> Minimum
Nombre de nids occupés :	5 <input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de nids occupés par d'autres espèces :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de nids détruits :	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombre de nids en construction :	<input type="text"/>	<input type="text"/>


Remarque **Remarque protégée**

15 rue des Lilas

Veillez entrer la localisation précise :

altitude 284 m

[Centrer la carte sur le marqueur] [Mettre le marqueur au centre]



8. Validez en cliquant sur « suivant (haut de page à droite) et ...passez à la colonie suivante. **N'oubliez pas alors de déplacer le pointeur rouge à l'emplacement exact de la nouvelle colonie.**

---> **OPTION 2 : vous optez pour le formulaire en ligne**

Le formulaire en ligne sera ouvert à la saisie après l'enquête et un lien vous sera adressé à ce moment.

---> **OPTION 3 : vous souhaitez nous transmettre votre fiche de terrain par voie postale en fin d'enquête (ou au format excel par mail aux coordinateurs.) :**

Jean-Yves Moitrot

« Enquête Hirondelle 2017 »

27 rue du port

54110 HARAUCOURT

